

*Christophe JUNCA
Taupier Professionnel
396 chemin de rouges
82000 MONTAUBAN*

06 22 93 28 82 - 09 53 12 07 44

Christophe.junca65@gmail.com

www.espaces-verts-cj.fr

*Une solution existe
pour vous débarrasser des taupes
qui envahissent vos espaces verts !*



Procédé par piégeage mécanique écologique
sans utilisation de gaz PH₃ (Phosphine) très toxique

LA TAUPE (*Talpa Europaea*)

La cousine des musaraignes, insectivore, est omniprésente dans notre environnement (sauf en Corse).

Apprenez maintenant ce que nous avons découvert sur la taupe après des années d'expérience.



- ✓ Elle n'est pas hémophile, donc rosier, verre, fil barbelé sont inefficaces.
- ✓ Elle n'hiberne pas et un jeûne de douze heures la tue. C'est pourquoi la taupe fait des provisions. Elle coupe les mandibules de forage des vers de terre afin de les empêcher de

s'enfuir, et les entrepose dans une galerie à proximité de son nid prévue à cet usage.

- ✓ Elle vit de 4 à 6 ans. Sa mort est due à la perte de ses dents usées par le sable abrasif du sol.
- ✓ La forme élargie de ses membres antérieurs lui permet de creuser jusqu'à 20 mètres de galeries par jour. La terre évacuée forme alors les taupinières (monticule de terre).



- ✓ La taupe sait aussi nager et peut rester plusieurs minutes sous l'eau.
- ✓ Ses poumons sont deux fois supérieurs à ceux des autres mammifères. En effet, dans les galeries, comparables à des mines de charbon, le taux d'oxygène est de 10% en profondeur et de 21% en surface.



- ✓ Trente taupiers entretenaient le Château de Versailles. Le Notre a été le créateur de l'école des taupiers qui avait pour but d'enseigner le piégeage traditionnel.
- ✓ Le nombre de taupes est en forte évolution depuis deux ans. Ce phénomène est lié aux

nouvelles conditions climatiques et à l'interdiction de certaines molécules chimiques utilisées en agriculture et en espaces verts.

LE PIEGEAGE TRADITIONNEL (piège Putange)

Le piégeage traditionnel est le procédé le plus efficace tout en restant respectueux de l'environnement.

Cette technique vous apporte avant tout un résultat, mais cela demande de la dextérité et de l'expérience, car il faut trouver la galerie principale.

De plus, c'est la seule technique de chasse qui permet une action durable du traitement, contre la recolonisation extérieure des taupes, en disposant des pièges à taupe sous terre tout autour de votre terrain de **façon permanente**.



Et enfin, c'est la seule technique anti taupe qui permet de visualiser et de rendre compte du résultat de la capture.

PROFESSIONNELS, PARCE QUE NOUS CONNAISSONS BIEN VOS EXIGENCES...

Collectivités, **vous voulez choisir ce qu'il y a de mieux pour votre commune :**



- ✓ Vous exigez un maximum d'efficacité
Vous êtes attentifs à la qualité de vie de vos administrés
- ✓ Vous avez aujourd'hui la possibilité de ne plus fermer les stades et les espaces publics pendant 48 heures (après un traitement au gaz)
- ✓ Vous souhaitez apporter votre contribution au respect de l'environnement (en n'utilisant plus les pastilles de gaz PH3)

- ✓ Retrouvez votre gazon d'origine
- ✓ Economisez sur vos lames de tondeuses

Vous attendez des solutions adaptées à vos contraintes budgétaires

Trouvons ensemble le choix d'une lutte rationnelle par une **intervention ponctuelle** ou par un **contrat annuel**.

FOIRE AUX QUESTIONS

- ✓ *Quelle différence y a-t'il entre un taupier qui utilise le GAZ CHIMIQUE et un taupier qui utilise le piégeage mécanique traditionnel ?*

ATTENTION, le piégeage par gaz PH₃ (Phosphore d'hydrogène) très toxique est classé R40 (mutagène, et cancérigène). Cette technique est comparable à « la pêche à la grenade » !

En effet, pourquoi tuer toutes vies du sol (vers de terre, micro-organismes...*et seulement une partie des taupes*) alors qu'un petit piège mécanique (sans danger pour les enfants et les animaux) est efficace !

- ✓ *Quelle est la réglementation concernant le gaz PH₃ ?*

Le taupier qui utilise le gaz PH₃, doit 48heures avant chaque intervention, **prévenir la préfecture et interdire l'accès pendant 48heures**, signalé par des panneaux « traitements très toxiques » CE QUI EST RAREMENT LE CAS !

ATTENTION, SOYEZ VIGILANTS même si le taupier au gaz insiste et vous affirme que les démarches auprès de la préfecture le regardent, vous n'êtes pas censé ignorer la loi (**le faire impérativement mentionner sur le devis**).

Depuis début 2006 les collectivités, par manque de souplesse d'emploi du gaz et par sécurité (**suite à la mort d'animaux et d'hommes**), n'utilisent plus la technique du gaz. Il est aujourd'hui essentiellement réservé à l'agriculture.

Ce gaz est interdit en Allemagne et en Belgique.

Pour plus d'informations : contacter la SRPV (service de la protection des végétaux) de votre région

- ✓ *Combien y a-t'il de taupes sur mon terrain ?*

La densité des taupes varie selon la composition, la structure du sol et l'environnement de votre propriété (proximité d'une forêt, de prairies...). Selon la région où vous vous trouvez, il peut y avoir de 5 à 30 taupes à l'hectare dans un gazon.

Une taupe peut faire jusqu'à 30 taupinières.

- ✓ *Comment se traduit l'action du taupier ?*

La première intervention consiste en un prélèvement massif de taupes (pause pouvant aller jusqu'à 100 pièges à taupe à l'hectare). Deux interventions successives sont généralement nécessaires.

- ✓ *Quelle est la période de piégeage la plus propice*

La taupe ne constitue pas de réserves graisseuses, elle s'alimente continuellement. La capture se fait donc toute l'année, la taupe n'hibernant pas.